



Appel à projets 2022

Contexte

Réchauffement climatique, extinction des espèces, transition énergétique, gestion de l'environnement, événements extrêmes (éruption volcanique, tsunami, etc.), diffusion de la pollution constituent autant d'exemples de phénomènes très difficiles à appréhender. La compréhension de ces phénomènes, de leurs interactions avec d'autres facteurs environnementaux (pollution, utilisation des terres, ..), et de leurs impacts nécessite une modélisation où les mathématiques ont un rôle très important à jouer au travers d'approches multidisciplinaires de qualité.

Le CNRS, grâce à l'impulsion de l'INSMI et la participation de l'INEE, l'INP, l'INSU, a créé en 2021, en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, les Universités Clermont Auvergne, Grenoble Alpes, Claude Bernard Lyon 1 et Savoie Mont Blanc, l'Institut des Mathématiques pour la Planète Terre (IMPT). C'est un institut sans mur, à vocation nationale, fédérant largement la communauté mathématique pour aborder des questions provenant d'autres domaines scientifiques dans une approche nécessairement pluridisciplinaire.

Un appel à projets est lancé annuellement, dont la thématique est discutée au sein du conseil scientifique de l'IMPT, et validé par le Conseil des Parties.

Thématique de l'appel à projets 2022

Une attention particulière sera portée aux projets portant sur le thème suivant :

- **Socio-économie de l'environnement** :

Energie, transition énergétique, urbanisme, mobilité, agriculture et pêche, gestion des ressources, ...

Toutefois le conseil scientifique tient à garder la possibilité de considérer des projets sur d'autres thèmes à hautes valeurs scientifiques et interdisciplinaires et affiche donc également un

- **Appel blanc** :

Les projets à même de lancer de nouvelles collaborations, ainsi que ceux dont l'impératif d'un lancement immédiat est correctement justifié (lien avec un programme actuel de collecte de données, avec un événement particulier, ...), seront privilégiés.

Voir le site <https://impt.math.cnrs.fr> pour les thématiques du GIS.

Montant de l'appel à projets

L'enveloppe globale allouée à ces projets peut aller jusqu'à 750k euros.

Critères d'éligibilité

- Le projet est obligatoirement présenté par deux porteurs : un(e) mathématicien(ne) et un(e) non mathématicien(ne).
De plus, au moins l'un des deux porteurs doit être personnel permanent, chercheur ou chercheuse, enseignant-chercheur ou enseignante-chercheuse, membre d'un laboratoire dont une tutelle principale est l'un des membres fondateurs de l'Institut des Mathématiques pour la planète Terre. Chaque porteur ne pourra soumettre qu'un seul projet à l'appel.
- La demande, sur trois ans maximum, peut inclure un recrutement au niveau doctorat ou post-doctorat en fonction de la maturité et de la prise de risque du projet. Les personnels doctorants financés par l'Institut s'engagent à participer à certaines activités de formation interdisciplinaire organisées par l'Institut, dans le respect des conditions définies par l'école doctorale d'inscription. Il sera demandé une description du sujet et le schéma de direction de thèse (en particulier, au moins l'un des deux porteurs du projet devra être encadrant de la thèse).
- La demande budgétaire associée ne peut concerner que des dépenses précisées de mission, fonctionnement et équipement/prestations de service en lien avec le projet. La recherche de co-financement est vivement encouragée. Une gestion écoresponsable du projet est également encouragée.
- L'accord de la direction du laboratoire qui gèrera les crédits, dont l'une des tutelles principales est l'un des membres fondateurs de l'IMPT, doit être sollicité lors de la constitution du dossier de candidature.

Evaluations des projets

Les projets seront évalués par le conseil scientifique de l'Institut des mathématiques pour la planète Terre. Les lauréats et lauréates seront contactés individuellement à l'issue de l'arbitrage du conseil des parties de l'Institut. Les porteurs dont les projets n'auront pas été retenus seront également prévenus par mail. Les critères pris en compte dans la sélection des projets sont les suivants :

- Interdisciplinarité : le projet doit faire appel à une analyse mathématique substantielle, pouvant s'appuyer sur des outils déjà présents dans la littérature mais dont l'utilisation pour le problème visé est originale. L'intérêt des questions émanant de la discipline hors mathématique doit être clairement justifié ;
- Caractère innovant de l'approche ;
- Mise en perspective sérieuse avec l'existant ;
- Ouverture sur des projets/collaborations à long terme.

Restitution des résultats pour les projets financés

Pour les projets retenus lors de l'appel, un rapport scientifique et financier sera demandé à la fin du projet et une présentation des résultats du projet sera faite lors d'une journée de restitution organisée par l'IMPT. Il sera également demandé aux porteurs de fournir le contenu permettant d'alimenter une (courte) page web sur le site de l'IMPT.

Il sera demandé aux lauréats et lauréates de mentionner le financement obtenu dans les remerciements de toute production scientifique (par exemple sous la forme "Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Institut des mathématiques pour la planète Terre/This project was supported by the Institute of mathematics for planet Earth (IMPT)"). Ces productions devront toutes être déposées dans l'archive ouverte HAL.

Pour déposer une candidature

Le dépôt du projet se fera via le site : <https://aap-impt2022.sciencesconf.org/>, avec un questionnaire en ligne et la soumission d'un fichier unique via ce questionnaire. Attention, il faut créer un compte pour pouvoir déposer un projet.

Le projet doit être porté par un(e) mathématicien(ne) et un(e) non mathématicien(ne). La soumission web comprendra, en **un seul fichier** :

- Pour chaque porteur de projet,
 - Nom et prénom ;
 - Laboratoire et institution d'origine ;
 - Adresse mail ;
 - un CV d'au plus une page (format PDF), incluant au plus 5 publications significatives (avec un court descriptif des résultats).
- Pour le projet, une présentation dont la longueur n'excèdera pas 4 pages (bibliographie non comprise), et devra contenir
 - titre,
 - résumé court du projet et/ou mots-clés,
 - problématique et mise en contexte/ rapport à l'existant,
 - descriptif du projet,
 - personnes impliquées,
 - demande financière (et le cas échéant, co-financement existant).
- L'accord de la direction du laboratoire qui gèrera les crédits, dont une des tutelles principales est l'un des membres fondateurs de l'IMPT, sous la forme d'une lettre signée par le directeur ou la directrice du laboratoire.

Date limite d'envoi des dossiers : 10 mars 2022.

Contact: aap-impt2022@sciencesconf.org